AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

(Tél. 72-58-72)

(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRENEES-ORIENTALES)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 16, rue de la République - MONTPELLIER.

C. C. P. : MONTPELLIER 5.238-57

ABONNEMENT ANNUEL 12 NF

Nº 24 1º supplément

L'ANTHONOME du POIRIER

Les dégâts provoqués par l'anthonome du poirier ne sont pas aussi graves que ceux enregistrés dans d'autres régions françaises (région parisienne, vallée de la Loire ou région lyonnaise). Pourtant, dans plusieurs vergers importants de la basse vallée du Rhône et du Roussillon, de nombreux bourgeons floraux ne débourrent pas, rongés intérieurement par les larves de l'anthonome d'hiver.

La biologie de cet anthonome est très différente de celle de son parent : l'anthonome du pommier, puisque la ponte a lieu en automne dans les écailles des boutons à fleur; ce qui fait qu'au printemps suivant, les boutons anthonomés ne se développent pas mais deviennent flasques, brunissent et se dessèchent. L'insecte adulte sort en avril, faisant dans les écailles une ouverture ovale, située latéralement.

Il faut tuer l'insecte avant la ponte. Pour cela, on doit traiter très soigneusement et très abondamment Il faut que toutes les parties de l'arbre reçoivent de la bouillie. Dans les plantations très attaquées l'année dernière, il faut répéter le traitement dix jours après. Dans les plantations qui n'ont présenté aucun bouton anthonomé au printemps 1962, et qui ne sont pas à proximité de vergers contaminés, il est inutile de traiter.

Traiter avant le 20 septembre.

Utiliser le D.D.T. (100 g de matière active par hectolitre).

MOUCHE des FRUITS

Les postes de piégeage de la Station d'Avertissements Agricoles continuent les captures qui sont extrêmement nombreuses. Continuer les traitements aussi bien sur poirier que sur pommes.

TEIGNE du POIREAU

1962-51 Le papillon responsable du "ver du poireau" a manifesté une grande activité. Il sera prudent de renouveler la protection.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

P. BERVILLE

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,

L.L. TROUILLON

Changement d'adresse - Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 1 NF en timbres-poste.

P 466

Imprimerie de Languedoc-Roussillon. Le Directeur Gérant : L. BOUYX DLP 13-9-62 145843